



Mutations intra et confinement Comment faire ?

La situation exceptionnelle que nous connaissons impose une évolution des démarches administratives pour participer au mouvement intra-académique.

Si à l'heure actuelle, les délais ne sont pas modifiés (fermeture du serveur le **6 avril midi**), la transmission des documents à l'administration (récapitulatif de demande à signer ainsi que pièces justificatives) est à faire par voie dématérialisée.

Un Bulletin Académique paraitra lundi pour préciser ces nouvelles modalités de transmission.

Nous tenons également à vous préciser que grâce à l'intervention du SNEP-FSU d'Aix-Marseille lors du CTA, nous avons obtenu la **création de 3 postes** pour ce mouvement 2020 : Lycée de Chateaurenard, collège Izzo de Marseille et le collège de Septèmes.

Malgré le confinement, nous restons à l'entière disposition des collègues pour les guider dans les stratégies de mutations. Aussi n'hésitez pas à nous contacter par mail en notant un numéro de téléphone, nous vous recontacterons dans les 24h.



Pensez également à nous envoyer vos <u>fiches de vœux</u> et votre <u>fiche syndicale mutation Intra</u> afin de vérifier votre barème et vous accompagner dans votre stratégie de mutation.

